



# RESPONSABLE SECTEUR JEUNESSE 11-25 ANS

## Centre Socioculturel « La P'tite Gare »

**CDI- 35h** Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Participer au sein du Centre Socioculturel « La P'tite Gare » à la mise en œuvre des orientations du projet social.

### 1. RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI (FINALITE):

- Réaffirmer l'importance de l'autonomie chez les jeunes afin qu'ils deviennent acteurs de leurs projets.
- L'espace jeunesse est une forme de réponse aux besoins des jeunes pour soutenir leurs projets et accompagner les jeunes vers l'autonomie et la responsabilité.
- Le titulaire du poste a pour mission la conduite, la coordination, le suivi du secteur jeunesse.

### 2. POSITION DANS LA STRUCTURE :

- 1<sup>er</sup>: Le directeur
- 2<sup>ème</sup> : Responsable de secteur Jeunesse
- 3<sup>ème</sup> : animateur

Son responsable hiérarchique est le directeur du Centre socioculturel

### 3 . MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION

Assure une mission socio-éducative dans le cadre du projet de l'association :

Est responsable de la définition des moyens à mettre en œuvre, de l'organisation matérielle, de la gestion financière et de l'encadrement des activités dont il a la charge ; est responsable des différents intervenants et/ou bénévoles ainsi que du suivi, de l'évaluation de son action et du respect du projet.

Accueillir - Ecouter - Accompagner

- Etablir un lien de confiance avec les jeunes afin de favoriser Le dialogue et l'écoute,
- Accompagner les jeunes dans la résolution des problématiques qu'ils rencontrent.
- Faciliter et Accueillir l'accès des jeunes aux espaces qui leur sont dédiés,

Dynamique de projets

- Développer et animer les projets portés par et pour les jeunes activités sorties ludiques artistiques, manuelles ou culturelles
- Mettre en place un programme d'activités dans le respect d'une progression pédagogique et /ou participer à sa mise en place y compris dans les aspects matériels et pratiques
- Proposer des actions ou projets de court, moyen ou long terme (projets à construire et engagement) . séjours, stages, ateliers et soirées à thèmes
- Accompagner les jeunes dans la mise en place de projets impulsés par différentes instances (actions de prévention en particulier).
- Susciter des partenariats avec les associations locales (activités sportives, culturelles ...)

Respecter et mettre en œuvre des consignes de sécurité concernant les personnes, le matériel, les locaux utilisés

### 4. DONNEES SPECIFIQUES :

#### 4.1 RESPONSABILITES FINANCIERES :

Sous couvert du directeur :

- Suivi du budget du secteur « Jeunesse ».
- Etablir les Prévisionnels et les bilans financiers des actions.

### Les procédures :

- Le professionnel n'est pas habilité à signer des conventions concernant les actions dont il est le coordinateur.
- Les achats et les prestations de services ne doivent pas dépasser 150 € sans l'avis de la Coordinatrice ou le Directeur.
- Donner les engagements quelque soit le montant auprès de service comptabilité. Pour les engagement de plus de 150 euros , vous devez obtenir l'accord du directeur.

#### 4.2 RESPONSABILITES HUMAINES :

- Responsable des actions de l'équipe d'animateurs mobilisée autour des projets coordonnés.
- Responsable d'une équipe de bénévoles réunis au sein de la commission «Jeunesse» ou d'un projet coordonné,
- Responsable du public et des jeunes lors des animations ou des projets coordonnés.

#### 4.3 RESPONSABILITES DES MOYENS ET DE LA SECURITE

- Responsable du matériel du secteur « Jeunesse » (*jeux, livres, matériel vidéo...*),
- Responsable de la sécurité du public lors des animations proposées par le secteur.

## **5. ACTIVITES DE L'EMPLOI**

- Coordonne les actions menées par des professionnels et/ou des bénévoles travaillant dans plusieurs domaines,
- Exerce par délégation du directeur la gestion administrative et des ressources humaines,
- Développe des projets d'animation concertés,
- Conception, écriture, réalisation, évaluation de projets : projet pédagogique, d'activités, suivi, courriers, bilan (d'activités, par période ou annuel).
- Gestion administrative : suivi des présences jeunes, statistiques, dossier d'habilitation DSDEN, dossier des animateurs, réservation, autorisation parentale, information aux familles
- Animation : encadrement de groupes de jeunes et management équipe
- Gestion financière dans le cadre du budget spécifique du secteur Jeunesse, recherche de financement ponctuellement dans le respect des orientations du directeur/ Achats courants. Budget prévisionnel et compte de résultat par période
- Relation avec les établissements scolaires
- Réunion d'équipe

## **6. DIMENSION RELATIONNELLE**

### RELATIONS INTERNES :

- La commission « Jeunes », l'équipe d'animation, les membres du conseil d'administration, le secrétariat, la comptabilité..

### RELATIONS EXTERNES :

- DSDEN, Collectif Animateur, CAF, FCS, CMS, CIAS, CCAS, associations locales, acteurs sociaux...
- Partenaires financiers : CG, REAAP, IREPS, CPAM, MSA, Mutualité de Vendée...

## **7. COMPETENCES NECESSAIRES A L'EXERCICE DE L'EMPLOI**

### 7.1 SAVOIRS (*CONNAISSANCES*) :

- La Famille et l'adolescence,
- Méthodologie de projet,
- Développement local,
- La prévention,
- Gestion et suivi comptable,
- Conduite de réunion,
- Législation,
- Environnement et le champ d'action lié à la Jeunesse,
- Dynamique de groupe...

- Psychologie de l'adolescent et du jeune, intérêt pour les questions de parentalité.
- Techniques d'animation (culturelles, artistiques, sportives...),
- Règlementaire : sécurité, responsabilité, hygiène.

#### 7.2 SAVOIR-FAIRE (PRATIQUES) :

- Animer un groupe,
- Elaborer un budget (*suivi, évaluation...*),
- Mener une réunion,
- Mettre en action des objectifs clairs,
- Réaliser des tâches informatiques, administratives et de communication (*affiches, tracts...*),
- Assurer la sécurité physique, affective et morale des jeunes,
- Assumer la Responsabilité d'un groupe de jeunes,
- Adapter sa communication et son comportement en fonction de l'âge du public,
- Animer une activité,
- Rendre compte de son action auprès du directeur et savoir l'interroger en cas de besoin,
- Transmettre, communiquer avec les parents et les responsables de l'association,
- Partager, apporter et échanger ses connaissances et ses « savoirs »,

#### 7.3 SAVOIR-ETRE (COMPORTEMENT) :

- Sociabilité,
- Etre à l'écoute,
- Savoir s'adapter au public rencontré,
- Diplomatie,
- Autonomie,
- Faire preuve d'autorité et de bienveillance,
- Savoir donner l'exemple,
- Construire avec les jeunes une relation individuelle ou collective de qualité,
- Accepter les critiques et savoir se remettre en question pour progresser.

#### Conditions de travail

- Travail en journée, en soirée, le week-end et parfois la nuit (selon les manifestations et les activités)
- Dans le respect de l'application de la convention collective en vigueur au CSC La P'tite Gare (SNAECSO)
- Pendant la période estivale, l'animateur est éventuellement aidé d'un ou plusieurs vacataires.

L'espace Color'ados- 11-13 ans est ouvert pendant les vacances scolaires, les mercredis et ponctuellement les samedis.  
L'espace jeunes 14-17 ans est ouvert les vacances scolaires, les mercredis, vendredis soir et samedis.

Formation obligatoire : BPIEPS LTP  
Expérience souhaitée



CENTRE SOCIOCULTUREL « LA P'TITE GARE »  
35 rue du Maréchal Leclerc - 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE  
☎ 02 51 26 92 29 - [stgilles@lapetitegare.com](mailto:stgilles@lapetitegare.com) - <http://lapetitegare.centres-sociaux.fr/>